



Votre bureau dans votre poche

Joël Couderc

Président directeur général de Digitech

Une facture à payer ? Analysez-la sur votre smartphone ! Un document administratif à corriger ? Partagez-le et modifiez-le en temps réel avec vos collaborateurs. À la clé, une économie possible de 30 000 € dans une ville moyenne de 15 000 habitants.

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉSAR ARMAND

André Vallini, estime que la réforme des collectivités permettra un gain annuel de 12 à 25 milliards d'euros. Quels rôles peuvent jouer les outils de gestion numérique pour atteindre cette performance ?

Joël Couderc : Nous parlons de plateformes communicantes et de mutualisation des moyens. Dans le cadre de cette réforme, il est en effet prévu de faire que les collectivités mutualisent leurs ressources et leurs compétences. Si nous prenons l'exemple de la métropole de Marseille, ce sont 93 d'entre elles qui vont être réunies. Il est clair que la mutualisation va être au centre des débats et de l'efficacité.

Il est primordial que l'information soit partagée, que les démarches administratives des citoyens soient simplifiées car ils risquent de ne plus s'y retrouver si les outils ne permettent pas de répondre pas à leurs demandes de façon unifiée, que les services soient rationalisés et que les agents des collectivités

demeurent proches des usagers.

Les outils de gestion numérique sont donc au cœur des stratégies des élus afin de gagner en efficacité. Nos solutions contribuent à atteindre ces objectifs. Notre plateforme de dématérialisation des documents, qui peut héberger les fichiers de traitement des factures par exemple, permet d'atteindre un délai de paiement de 30 jours, avec un processus conforme à la réglementation, et de supprimer les tâches à faible valeur ajoutée. Les gains de productivité engendrés permettent de diviser par quatre le coût de traitement d'une facture et de faire baisser les coûts, jusqu'à 30 000 € par an pour une commune de 15 000 habitants.

“

Une économie de 25 000 € par an avec l'usage des tablettes pour les élus!

”

Aujourd'hui, on consulte des documents sur son smartphone ou sur sa tablette. Quels sont les retours d'expérience de votre solution dans les collectivités ?

J. C. : Nous sommes précurseurs dans ce domaine. Nos premiers clients datent de 2009. Dès cette année-là, nous avons mis en œuvre une solution sur smartphone pour que les responsables des SDIS (services départementaux d'incendie et de secours) en déplacement accèdent à leurs documents administratifs. Pour ces personnes dans l'action, avoir son courrier, ses notes et documents sur soi est quelque chose d'important. La gestion de flux documentaires est

une des priorités des collectivités. Par exemple, pour les actes administratifs (délibérations), plutôt que de photocopier des quantités importantes de documents et d'envoyer des recommandés, notre service permet une diffusion immédiate. La convocation des élus à un conseil devient électronique et les documents débattus sont corrigés en temps réels.

Grâce à nos applications mobiles, nous participons donc à l'amélioration des performances et à l'optimisation des processus. Les résultats sont là : pour une ville de 100 000 habitants, nous arrivons à une économie de 25 000 € par an (papier, affranchissement courrier et autres frais).

Vous êtes présent en Afrique. Votre savoir-faire avec les normes administratives françaises est-il transférable à l'international ? Auquel cas, quelle pourrait être votre stratégie de développement en Europe ?

J. C. : Pour certaines lois et réglementations, comme l'état-civil, notre savoir-faire est transposable dans les pays qui se sont inspirés du Code Napoléon et de notre législation. Nous avons fait de très belles opérations de recensement de la population et d'état civil en Afrique où nous sommes le leader français de la gestion de l'état-civil.

Nous sommes implantés à Bucarest, en Roumanie, pour déployer nos solutions en Europe de l'Est. Nous commençons à avoir quelques références dans le pays lui-même et, aujourd'hui, nous ciblons les pays limitrophes.

Digitech en 6 chiffres clés

1. Création : 1992
2. Chiffre d'affaires 2013 : 4,8 M€
3. Effectif : 47 salariés dont 20 ingénieurs
4. Budget R&D : 20 % du CA
5. 500 collectivités locales clients
6. N° 1 de la gestion dématérialisée des actes d'état civil et des actes administratifs (délibérations) dans les collectivités.